

MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE HAUTS-DE-FRANCE DE L'INSPECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Le Président de la mission régionale d'autorité environnementale Hauts-de-France

à

Direction départementale des territoires de l'Oise

Affaire suivie par Emmanuelle Schaffner Responsable du bureau de l'application du droit des sols emmanuelle.schaffner@oise.gouv.fr

Le 16 avril 2024,

Objet : Information relative à l'absence d'observations émises dans le délai par l'Autorité environnementale, suite à la consultation relative au projet de centrale photovoltaïque sur trackers sur Rosières et Versigny (60)

N° d'enregistrement Garance : 2024-7841

Courriel: ae-iddee.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr

Vous avez saisi le 23 février 2024 l'autorité environnementale pour avis sur le projet cité en objet.

Le projet, porté par la société TTR ENERGY France, concerne l'implantation sur 50,78 hectares d'une ferme agrivoltaïque sur trackers sur les communes de Rosières et Versigny. Les panneaux solaires occuperont 18,78 hectares. La production d'électricité est estimée à environ 55 757 Mwh/an.

Après en avoir délibéré collégialement le 16 avril 2024, je vous informe qu'au vu du dossier et des retours des consultations, l'autorité environnementale n'émet pas d'observation.

Le présent courrier sera joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAE Hauts-de-France.

Le Président de la mission régionale d'autorité environnementale Hauts-de-France,

Philippe GRATADOUR

Copies : Préfecture du département de l'Oise DREAL Hauts-de-France